

## **Enquête Publique préalable à la délivrance d'un permis de construire en vue de l'implantation du campus AgroParisTech-INRA sur le Plateau de Saclay**

**(13 juin-13 juillet 2018)**

### **Avis de Terres Fertiles**

*Terres Fertiles est un groupement de 1200 habitants du territoire qui se sont regroupés en 2005 pour acheter collectivement 20 ha de terres agricoles sur le Plateau de Saclay et les maintenir en fermage.*

*Terres Fertiles a pour objet de maintenir les terres fertiles en Ile de France, par l'acquisition, la gestion, la mise en valeur de terres à vocation agricole, arboricole, forestière ou d'élevage ainsi que le bâti éventuellement nécessaire à l'exploitation.*

*Terres Fertiles est une société civile qui favorise la mise en valeur de ces terres par le maintien et le développement de la pratique d'une agriculture respectueuse de l'environnement.*

A ce titre Terres Fertiles est particulièrement concernée par l'urbanisation des zones agricoles du Plateau et en conteste le bien-fondé.

### **Le déplacement de l'INRA depuis Plaisir Grignon jusqu'au Plateau de Saclay est inapproprié en raison de plusieurs motifs du fait de son impact :**

1°) Il n'existe actuellement aucune possibilité de surfaces expérimentales sur le plateau, ce qui obligera les chercheurs à retourner sur les parcelles d'expérimentation de Grignon si elles ne sont pas vendues, voire détruites, ou sinon à retrouver d'autres terrains à plusieurs kilomètres de leurs futurs laboratoires, rendant très difficile et incommode le suivi expérimental dans de telles conditions.

2°) Alors que l'INRA est une école en charge de l'amélioration de l'agriculture il est particulièrement mal choisi qu'elle s'installe en détruisant les surfaces agricoles du Plateau de Saclay, en fragilisant l'équilibre économique des exploitations agricoles du Plateau. En effet celles-ci mutualisent leurs engins afin de réduire leurs charges. Si l'une d'entre elles perdant des surfaces à cultiver voit ses rendements baisser et donc ses charges fixes s'accroître en proportion elle ne pourra plus mutualiser pareillement ses engins avec les autres fermes du Plateau.

3°) Alors que la lutte contre le réchauffement climatique impose de préserver les terres agricoles proches des zones urbanisées afin de contribuer à en nourrir les habitants sans que le transport ne génère trop de Gaz à Effet de Serre il est totalement inapproprié d'implanter le campus de l'INRA sur les terres agricoles de la ferme de la Martinière.

Rappelons la recommandation du Ministre de l'Environnement (certes toute récente) du « zéro artificialisation nette » de terres agricoles.

4°) En période de réduction des budgets il est aberrant que l'INRA Grignon délaisse des locaux refaits à neuf entre 2005 et 2009 par la Région IdF, convenant aux chercheurs, alors que 40 millions d'euros y ont été investis ces dernières années.

5°) Tout comme il est aberrant, alors qu'une rénovation sur Grignon ne coûterait que 63 millions, de gâcher 280 millions d'euros (coût de construction prévu sur le Plateau de Saclay).

6°) Il est erroné de dire « Les principaux enjeux environnementaux du projet concernent l'insertion paysagère ainsi que la gestion des déplacements » (Résumé de l'avis de l'A.e). Le premier enjeu environnemental est bien évidemment la consommation d'hectares agricoles ayant une qualité de sol excellente et cultivés jusqu'à présent.

7°) Cette consommation de terres agricoles est alourdie par l'artificialisation des 2/3 des terres agricoles expérimentales (50 ha sur 75) appartenant à une unité de l'INRA située sur le Plateau de Saclay (ZAC Moulon) fortement impactée par le projet d'aménagement.

8°) L'autorisation donnée par Palaiseau via son PLU d'immeubles de 5 étages sur le Plateau de Saclay est d'un autre siècle, largement dépassé.

On comprend que l'A.e dans son avis ne puisse que recommander de masquer des immeubles de 5 étages par une lisière arborée, même il ne s'agit que de maquillage d'une grave destruction environnementale puisqu'elle n'a pas le pouvoir de modifier le PLU.

C'est pourquoi on ne peut que trouver totalement inadapté qu'AgroParistech-INRA n'ait même pas eu l'idée que l'impact environnemental négatif de ces constructions outrancières irait à l'encontre de ce qu'elle est censée comprendre et développer : l'agriculture. AgroParis Tech-INRA aurait dû s'imposer une construction mieux intégrée dans son environnement.

9°) Encore une fois on constate que cette Opération d'Intérêt National (O.I.N.) engagée par tous les gouvernements successifs depuis 2007 impose son ordre par la force, et ici contre l'avis des chercheurs et salariés, en détériorant la première ressource économique du territoire : l'agriculture.

A l'époque du réchauffement climatique et des limites plus qu'atteintes dans la détérioration de la biodiversité qui nécessitent d'abandonner immédiatement les pesticides, au moment où les citoyens demandent de plus en plus à vivre sainement, à manger de la nourriture bio et où il est intelligent de la produire localement, l'aménagement du territoire qu'impose l'Etat sur le Plateau par cette O.I.N. est un modèle vétuste qui continue d'exporter les zones urbaines dans les zones agricoles en les détériorant, avec toujours la logique économique d'une croissance reposant sur le BTP et la spéculation immobilière.

Alors que le projet de l'Etat est déjà un échec patent (le rassemblement de toutes les écoles et universités en une seule entité pour une meilleure visibilité internationale a été rejeté et ne se fera pas), continuer d'obliger à se déplacer des Ecoles ou des Instituts comme l'INRA par un chantage financier n'a plus aucun sens alors que la collaboration entre chercheurs ne sera pas meilleure en rapprochant des murs puisqu'elle se fait par des protocoles de recherche et par internet déjà.

Même si le Ministre de l'Environnement vient de rejoindre la position que nous défendons depuis plusieurs années, l'Etat n'a toujours pas intégré, de fait, dans sa logique économique, le modèle du 21<sup>ème</sup> siècle : Préservation absolue des terres agricoles et cela d'autant plus qu'il existe des villes autour, aide à la reconversion vers le bio, sanctuarisation des espaces naturels pour sauver la biodiversité (dont l'être humain est partie prenante), classement des espaces forestiers, arrêt de l'extension urbaine en particulier les zones commerciales, reconstruction de la ville sur la ville (ca veut dire qu'on rénove ou même qu'on reconstruit par exemple les hôpitaux là où ils sont, en ville, et qu'on n'en construit pas un à leur place, avec moins de capacité, en pleine zone agricole sur le Plateau).

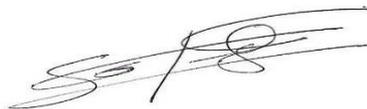
**Vivre au 21<sup>ème</sup> siècle c'est remettre l'environnement au centre, et il y a urgence.**

On ne peut même plus se satisfaire des termes d'agriculture « péri-urbaine » ni de « pôle agri-urbain ». Ces termes renvoient à la primauté urbaine dans la logique d'aménagement, à la centralité urbaine de l'aménagement du territoire, époque révolue où les territoires ruraux devaient s'adapter à la ville.

**Si l'agriculture est réhabilitée dans sa fonction première : nourrir proprement les populations voisines, ce sont les zones urbaines importantes qui deviennent « péri-agricoles » ou « intra-agricoles » et doivent alors s'adapter à ces zones agricoles et naturelles qui constituent alors la nouvelle centralité de l'aménagement du territoire.**

Cette enquête publique est encore une occasion d'exprimer nos choix de vie, nos valeurs éthiques présidant au rapport à l'environnement qui nous entoure et que personne ne possède, puisqu'il s'agit d'un bien commun à préserver pour les générations futures au-delà de nos propres existences.

Un jour, par choix, espérons, mais peut-être par nécessité, l'Etat sera bien obligé de s'aligner sur ces perspectives. Pour le bien de toutes et tous, souhaitons que ce soit le plus vite possible.



**L. Sainte Fare Garnot (gérant de Terres Fertiles)**